

Bilan mi-mandat : Entretien avec Robert Duranton

▶ p.6

La taxe
d'habitation
décryptée

▶ p.12

Construction
d'une salle
de réception

▶ p.14

La semaine
de 4 jours
approuvée

▶ p.17

F. Vincent,
La pixie
de la Reliure

▶ p.21



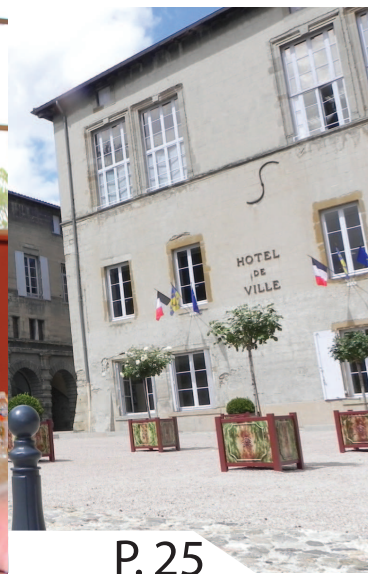
P. 6



P. 14



P. 18



P. 25

03 Édito

04 Brèves

06 Entretien

Robert Duranton
« Roussillon doit
continuer d'avancer »

10 Trombinoscope
Vos élus...

12 Actualités

Finances
environnement
Urbanisme
Maintenance
Cadre de vie
Affaires sociales
Santé
Sport

21 Portrait

Faustine Vincent
la Pixie de la reliure...

22 Culture

23 Histoire
et patrimoine

24 Expression
des groupes

25 Evènement

Une nouvelle
boucherie
dans la Grande Rue
La vie de Château
en Isère

26 Agenda

27 Coloriage

L'Édit'orial

Magazine municipal d'informations

Directeur de la publication : Robert Duranton • **Directrice de la rédaction :** Véronique Mas • **Rédaction :** Jean-François Pibre

Illustrations et photographies : Véronique Mas, Jean-François Pibre, Karima Achouri, Marie Villeret

Conception : service communication • **Tirage :** 5000 exemplaires

Téléphone : Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00 - Fax : 04.74.29.01.02

Site internet : www.ville-roussillon-isere.fr • **Email :** mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr



Ça bouge à Roussillon !

L'Édit'orial numéro 11 vous offre un panel des réalisations en cours ou à venir de notre commune. Du retour aux quatre jours, après trois années d'inconfort pour les parents, les enseignants et les élèves, à la mise en route de la vidéo-protection par l'implantation de 50 caméras qui permettront de réduire les incivilités, de l'achat de deux véhicules électriques de marque française (Renault), permettant de participer à notre niveau à la prise en compte du bilan carbone, au renouveau de la Grande rue avec l'arrivée d'un boucher en attendant d'autres enseignes

Toutes ces actions se concentrent autour du «bien-vivre» à Roussillon. Le «bien-vivre», c'est d'abord la volonté de vous offrir une écoute attentive, une prise en compte de vos remarques et la mise en œuvre d'actions destinées à favoriser votre bien-être.

A commencer par la baisse du taux des taxes et la maîtrise de l'endettement communal qui passe de 100% en 2014 à 70% en 2017, l'organisation du 4^{ème} forum «Santé» qui encore une fois a connu un réel succès, l'entrée de notre prestigieux château dans l'association «Château Alpes Isère» afin de favoriser son rayonnement touristique, le concert de musique celtique.

Oui, il s'en passe des événements à Roussillon et, en cette fin d'année, je forme des vœux pour que nos équipes, élus et agents puissent aller au bout de leurs réalisations, au bout de leurs ambitions. 90% du programme que nous avons défendu en 2014 a, à ce jour, été tenu. Certes, nous avons encore du chemin à parcourir, les 10% restant ne sont pas les plus faciles mais nous y parviendrons. D'ailleurs, je ne me satisferais pas de n'avoir accompli que notre programme, Je veux aller encore plus loin pour donner à notre Ville la place qui lui revient.

Demain, le paysage territorial si nous n'y prenons pas garde, va revêtir une forme plus chaotique, des communautés de communes qui se rapprochent, des communes mises à mal par la baisse des dotations, des conseils départementaux chahutés par la loi Nôtre dont on ne sait plus si elle est une avancée dans le paysage économique-social ou une reculade en matière d'initiatives territoriales. Je suis attentif à ces évolutions et je considère que le bien-être de nos citoyens passe avant les considérations budgétaires imposées par l'État.

Roussillon bouge. J'ai à cœur d'être son partisan acharné.



Robert Duranton,
maire de Roussillon



▶ Accueil des nouveaux Roussillonnais

Fidèle à la tradition, la commune a reçu, le 9 septembre dernier, les nouveaux Roussillonnais lors d'une matinée informative et conviviale. Les quelques trente personnes qui se sont déplacées, ce jour-là, ont pu découvrir la ville, son histoire, son patrimoine, via une promenade en bus. Une première. Cette visite a été ponctuée par une réception dans la salle de la Petite Galerie du Château. Un moment très apprécié autour d'un buffet à l'esprit «Bouchon Lyonnais-guinguette».

▶ Fête de l'Édit



Perpétuer la tradition et rendre hommage à l'histoire. Ce sont les objectifs de la fête de l'Édit, organisée chaque année par la commune. Le 5 août dernier n'a pas dérogé à la règle avec au programme des réjouissances : spectacle équestre donné par la Compagnie Capalle en place du Château et buffet Renaissance proposé en la cour d'Honneur du même édifice... Au grand plaisir des quelques cinq cents spectateurs venus se laisser séduire pour l'occasion.

▶ Un 14 juillet lumineux

Cette année, c'est la commune de Roussillon qui a organisé les festivités nationales du 14 juillet. Le Bal et le feu d'artifices, tiré de la Place de la République, ont attiré la foule des grands jours avec près de 500 personnes. L'année prochaine, le 14 juillet sera organisé par la commune du Péage-de-Roussillon.



▶ Hatha Yoga

Cette nouvelle association propose depuis la rentrée de septembre des cours de yoga traditionnels. Le Hatha Yoga agit sur trois éléments : le corps, le souffle - énergies et le mental.

Professeur Sylvie Bourgeois ; gymnase Wallon, mardi 19h/20h15 et jeudi 19h30/20h45.

▶ Marcheurs roussillonnais

L'association des Marcheurs roussillonnais a inauguré, le 5 août dernier à l'occasion de la fête de l'Édit le GR 422 en collaboration avec le soutien de la Municipalité. Depuis octobre, 7 panneaux d'orientation ont été mis en place dans ce cadre là.





La rentrée scolaire...



Entretien

Robert Duranton :

«Roussillon doit continuer d'innover»



Finances, économie, aménagement de la ville, santé, culture, sport etc... A mi-mandat, Robert Duranton, maire de Roussillon, esquisse un premier bilan tout en se projetant dans un avenir qu'il aborde avec force et conviction.

Monsieur le Maire, à mi-mandat quelle est la situation financière de la ville de Roussillon ?

Robert Duranton : En premier lieu, il faut rappeler que nous avons, comme toutes les communes de France, enregistré une baisse des dotations de l'Etat, ajoutée à celle que nous impose la Communauté de Communes. Malgré tout, nous avons réussi à équilibrer notre budget. Concernant la dette, elle a été ramenée à 70% alors qu'elle était à 100% au début du mandat. C'est une véritable performance car les revenus des taxes foncières et d'habitation sont aussi en recul. Enfin, tout cela a été réalisé avec un effectif municipal ajusté en fonction des besoins.

Comment estimez-vous actuellement le dynamisme économique de la ville ?

RD : On a subi de plein fouet l'ouverture du Green 7 à Salaise. Une grande partie des commerces d'agglomération ont alors été transférés dans ce secteur au détriment de notre centre-ville. Dans ce contexte, nous essayons aujourd'hui de relancer cette frange de l'économie locale qui est déterminante pour l'avenir de notre territoire. Et nous avons déjà à notre actif un certain nombre de réussite en ce domaine. Nous avons relancé la

taverne du Château qui est un point névralgique. On est sur le point d'installer un boucher dans la Grande Rue. Toujours dans cette artère, on a facilité l'arrivée d'une relieuse. Notre ambition affichée est de poursuivre, de valoriser cette Grande Rue dans les prochains mois. N'oublions pas de saluer les commerces existants qui grâce à leur énergie contribuent au dynamisme de notre commune.

Quel point peut-on faire à propos de la clinique des Côtes du Rhône ?

RD : Depuis notre arrivée, nous nous sommes battu pour le maintien d'une clinique sur notre territoire, qui je le rappelle abrite 50 000 personnes, une plate-forme chimique, une centrale nucléaire et des installations futures arrivant sur la zone Inspira. Grâce à nos efforts conjugué à ceux de Jean-Pierre Barbier, député à l'époque de notre circonscription, le choix de l'ARS s'est porté sur

Roussillon. Et je m'en réjouis. Cette décision débouche sur la création d'une nouvelle clinique. Le permis de construire a déjà été déposé et les travaux devraient débuter en 2018.

«La dette a été ramenée à 70%»

De son côté, comment la ville lutte-t-elle pour éviter, ce que l'on nomme, la désertification médicale ?

RD : La santé est quelque chose de primordiale. Elle va de la naissance jusqu'au décès. Au départ, nous avions une clinique avec une maternité. Maintenant, on est obligé d'aller sur Vienne ou Annonay. C'est ainsi. Mais je dirai que le fait de conserver la clinique va nous permettre de maintenir la phase intermédiaire avec les urgences, l'accueil des praticiens et l'ambulatoire. Dans ce domaine, la ville a créé l'espace Vivre et Bien Vivre qui est bien fréquenté avec un développement croissant grâce notamment à l'installation d'un retinographe. D'autre part, nous venons d'organiser notre quatrième forum santé. C'est un événement remarquable avec plus d'une trentaine de professionnels et d'associations spécialisées. Les débats, sur le harcèlement sous toutes ses formes, qui était le thème de cette année, ont été très riches.



Evoquons à présent l'aménagement de la ville. La ville change notamment l'éclairage public....

RD : Pour l'éclairage public, nous avons choisi l'option de conserver l'éclairage de nuit. Mais pour réduire les coûts, nous continuons un programme avec le SEDI qui permet de changer les têtes de lampadaire pour les remplacer par des Leds pour une consommation beaucoup plus faible. Dans le même registre, nous venons d'investir dans deux véhicules électriques qui circulent dans les rues de Roussillon. En accompagnement, nous avons installé une borne électrique place de la République qui peut aussi servir à l'ensemble des usagers. La propreté de la commune a fait un grand pas en avant avec l'achat d'une balayeuse et d'une machine à désherber. Je souhaite une commune plus verte et plus respectueuse de l'environnement.

Sur le même registre, la Vidéo - surveillance arrive-t-elle comme elle avait été annoncée ?

RD : Une étude et une aide de l'Etat sont en cours de traitement à ce sujet. Nous avons tout de même pris la décision de lancer le programme et les premières caméras devraient être en place d'ici la fin de l'année. Une cinquantaine le seront au total en 2018. Le budget de cette opération avoisinera les 500 000 euros.

L'aménagement, c'est aussi la sécurité routière...

RD : Oh oui, et nous sommes confrontés à de vrais problèmes de vitesse et de sécurité. Les automobilistes roulent trop vite, mais c'est toujours le voisin qui va trop vite, jamais soi-même. Or, pour enrayer ce fléau, nous avons modifié le sens de certaines rues, posé des stops, installé des dos d'ânes notamment avenue Jean-Jaurès devant les écoles et la poste. On a mis des ralentisseurs, appelés coussins berlinois, sur les sorties extérieures de la ville. D'autres vont suivre prochainement.

«Nous devons rester le numéro un du canton»



Pour cette rentrée scolaire, la commune a opté pour le retour de la semaine de quatre jours. Peut-on d'ores et déjà faire un bilan suite à cette décision ?

RD : Nous étions contre la semaine de quatre jours et demi. Et nous avons donc été en quelques sortes libérés le jour où on nous a permis de revenir à quatre jours. Nous étions prêts et avons travaillé avec les enseignants et les parents d'élèves dans cette optique. Aujourd'hui, quand on discute avec la direction des écoles, les familles et les salariés de la commune, on constate une grande satisfaction générale, sans parler des effets très positifs pour les enfants qui peuvent se reposer le mercredi matin. Cette décision a en outre eu un impact sur une partie du personnel de la commune qui travaillait pour les écoles le mercredi matin. On a réorganisé les services qui y trouvent leur compte.



Votre politique en matière de restauration scolaire a-t-elle aussi évolué depuis le début du mandat ?

RD : Oui, absolument. Comme au niveau du département, nous achetons désormais des produits locaux. Concrètement, nous sommes proches de nos producteurs qui nous fournissent en produits bio et frais. De plus, avec le département et France Bleu, nous menons une opération sur les marchés, baptisée «Mettons l'Isère dans notre assiette», qui valorise et fait la promotion de la consommation des produits issus des circuits courts.



En ce qui concerne la culture, quelle est l'orientation de la municipalité ?

RD : Là aussi, on a changé d'orientation. On s'est séparé de TEC qui était un fardeau pour revenir à des événements culturels propres à Roussillon. On a reçu des humoristes comme Gab, Didier Gustin, Gaspard Proust ou des pièces de théâtre comme «Aux Frais de la Princesse». Nous accueillons des concerts classiques comme le quatuor Hanson dans la salle Serlio qui a été rénovée avec le concours des Bâtiments de France. On peut par ailleurs souligner que nous avons acheté pour cette salle un piano qui nous permet de recevoir des concerts et des spectacles plus accessibles à tous.

«Vidéosurveillance :
les premières
caméras posées
avant la fin
de l'année»



Le sport joue-t-il un rôle essentiel dans le dynamisme de la ville ?

RD : Le sport est un élément déterminant pour tous. La partie sportive a été tenue à bout de bras dans le sens où on essaie de développer l'ensemble des sports. Si on parle du foot, on aide la Rhodia Cup. On entretient aussi des terrains magnifiques au stade la Terre Rouge tout au long de l'année. A Bel Air, on a créé un City Parc qui était attendu par les jeunes depuis longtemps. Pour le tennis, on est en train de construire deux nouveaux courts afin que tout le monde puisse jouer, adultes, enfants et entreprises. Pour le Rhodia forme, on a refait le toit et l'intérieur. On a aussi développé l'Aquathlon. Le dojo Loïc Lafont a été rénové. L'Art Boxing est passé de 40 adhérents à 130. Le sport boule- la longue- est encouragé par la mise en place de nouveaux jeux aux Cités.



Sur quels autres points aimeriez-vous insister ?

RD : J'ai tout d'abord envie de souligner la compétence et l'engagement du personnel de la mairie. Je remercie également les adjoints, les délégués ainsi que l'ensemble du Conseil municipal qui œuvrent à la mise en place des actions et du programme depuis trois ans ; chacun donnant de son temps, ses idées... Je n'oublie pas non plus notre ami Jean-Paul Cayot qui nous a quittés trop tôt et qui reste à jamais gravé dans nos mémoires et nos coeurs.

Quelles sont vos premières pensées le matin ?

RD : Je pense à l'organisation de ma journée. Bien avant le chant du coq, je fais le tour de la ville pour m'assurer de certaines réalisations et je transmets au service concerné les éléments qui n'ont pas été réalisés le cas échéant.

In fine, quelle est votre ambition pour notre ville ?

RD : Elle est assez simple. Nous sommes le chef-lieu du canton et nous devons rester le numéro un. Pour cela, il nous faut innover, sans cesse innover. Alors continuons... ■

Roussillon 2020 / Nos engagements

• Finances

- Poursuivre une gestion rigoureuse.
- Optimiser les ressources financières.



• Cadre de vie :

- Continuer à redynamiser le centre-ville.
- Améliorer les entrées et sorties de la ville.
- Continuer à développer le tourisme (visite du Château, jumelage et festivités).
- Rénovation de la cité scolaire de l'Édit.
- Création d'un nouvel espace de jeu aux Cités.

• Logement-urbanisme

- Poursuivre l'embellissement et l'aménagement de la commune : rues, éclairages, signalétique, parcours de santé, chemins pédestres...
- Développer des programmes immobiliers.
- Embellissement de l'étang et ses alentours.



• Santé

- Création de la nouvelle clinique des Côtes du Rhône.
- Créations et ou réhabilitations de logements de proximités pour nos aînés.
- Lutter contre la désertification médicale.

• Sécurité

- Installation de la vidéosurveillance.
- Révision du plan de circulation routière.
- Continuer l'installation de coussins berlinois.

• Développement durable

- Mise en route de véhicules électriques.
- Rendre la commune encore plus propre.
- Œuvrer pour les économies d'énergie.



Élu(e)s de la majorité municipale



Robert Duranton
Maire



Marie-Hélène Vincent
1^{ère} adjointe
chargée de la culture,
du patrimoine et des animations.



René Pey
2^{ème} adjoint
chargé des finances
et administration.



Véronique Mas
3^{ème} adjointe
chargée de la communication,
du sport et de la jeunesse.



Béatrice Krekdjian
7^{ème} adjointe
chargée de la santé,
des personnes âgées
et du handicap.



Marc Rousvoal
8^{ème} adjoint
chargé de la maintenance
et des travaux
et des risques majeurs.



Marcel Mouchiroud
Conseiller municipal délégué
chargé des relations
avec les anciens combattants,
en liaison avec le conseil municipal,
expert dans les commissions municipales.



Josette Bonnet
Conseillère municipale



Evelyne Guillermo
Conseillère municipale



Pascale Torsiello
Conseillère municipale



Chantal Chardon
Conseillère municipale



Martine Guyon
Conseillère municipale



Jean-Michel Bourgeois
Conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition municipale



Jean-Paul Vignoud
Conseiller municipal



Patrick Bédia
Conseiller municipal



Bernard Pernot
Conseiller municipal

Vos élu(e)s



Didier Charpenay

4^{ème} adjoint
chargé de la sécurité,
de l'environnement et de la circulation.



Marie-Thérèse Lambert

5^{ème} adjointe
chargée du cadre de vie,
de l'innovation et de la vie scolaire.



Jean-Claude Canario

6^{ème} adjoint
chargé du CCAS, des logements
et des affaires sociales.



Gérard Boussard

Conseiller municipal délégué
chargé de l'Emploi, et du développement
des commerces et des entreprises.



Michel Mas

Conseiller municipal délégué
chargé de l'urbanisme



Hubert Breyse

Conseiller municipal



Gilles Petinataud

Conseiller municipal



Marie-Christine Hinaud

Conseillère municipale



Thierry Sassolas

Conseiller municipal



Jean-Paul Cayot

M. le maire et le conseil municipal rendent hommage à Jean-Paul Cayot qui a assuré la fonction de conseiller municipal délégué durant les trois premières années du mandat.



Martine Cabrera

Conseillère municipale



Roland Dumas

Conseiller municipal



Laurence Piot

Conseillère municipale



Mireille Richoux

Conseillère municipale



René Pey,
adjoint aux finances

Comme une grande majorité de communes, nous sommes inquiets quant à la baisse des dotations de l'Etat et de leurs conséquences.

Nous sommes également préoccupés par la probable baisse de revenus liés à la taxe d'habitation que nous promet le Gouvernement.

Tout cela risque de mettre en péril l'équilibre des comptes de Roussillon. Dans ce contexte, notre ville parvient à maintenir le même taux d'imposition. Il faut s'en féliciter.

La taxe d'habitation décryptée



À Roussillon, le taux de la taxe d'habitation 2017 reste identique à celui de 2016.

La taxe d'habitation (TH) est due, rappelons le, pour tous les locaux meublés affectés à l'habitation, que ce soit une résidence principale ou secondaire. Elle est payée par la personne occupant le logement au 1^{er} janvier, qu'elle soit propriétaire, locataire, occupant à titre gratuit.

Le calcul de la taxe d'habitation repose sur la valeur locative des habitations et de leurs dépendances, tels que garages, jardins d'agrément, parcs, terrains de jeux, piscine... La valeur locative afférente à l'habitation principale de chaque contribuable est diminuée d'un abattement : obligatoire pour charge famille de 10 à 15% ; facultative pour certains contribuables de 10 à 15% sur décision du conseil municipal (exemple : titulaires de la carte d'invalidité).

Cette année, le taux de la taxe d'habitation pour la ville de Roussillon est de 8,87%. C'est-à-dire identique à celui de 2016. Cette stabilité s'inscrit dans un contexte national d'augmentation du coefficient de revalorisation locative de + 0,40% adopté lors de la dernière loi de finances votée par l'Assemblée Nationale. Il faut par ailleurs rappeler que certains contribuables peuvent bénéficier de dégrèvement voire d'une exonération totale de la TH en fonction du revenu fiscal de référence, charges familiales... 50% des foyers français ne paient pas la taxe d'habitation.

Dernières précisions, la communauté de commune (CCPR) fait partie des bénéficiaires de la taxe d'habitation. La redevance TV est recouvrée en même temps que la taxe d'habitation. ■



La Taxe foncière en clair

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par les propriétaires d'un logement, en date du 1^{er} janvier de l'année de l'imposition. Cette base d'imposition est établie à 50% de la valeur locative cadastrale des propriétés (en considération des frais de gestion, d'assurances, d'entretien et de réparation). La taxe foncière est perçue par la commune - taux de 22,71% inchangé depuis 2016 - par le département et par la communauté de communes pour la taxe des ordures ménagères.

La taxe foncière concerne également les propriétés non bâties possédées par un propriétaire au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Chaque année, les bases de calcul sont relevées selon la loi de finances votée par l'Assemblée Nationale (+0,40 en 2017). Il est possible, en fonction de certains critères, de bénéficier d'un dégrèvement ou d'une exonération de cette taxe.

Pour tout renseignement concernant le calcul de votre impôt, contactez le Centre des Finances Publiques de Vienne, 12 rue Jean Moulin - Tél. : 04 74 31 31 48.

Environnement : Restons éco-citoyens !



L'environnement et le traitement des déchets en particulier sont au coeur des priorités de la commune.

Opérations nettoyage ! La commune souhaite rappeler à chacun que la propreté des rues et chemins est l'affaire de tous. Dans cette optique, une journée de sensibilisation sera organisée, au printemps prochain, aux alentours de la Cité de l'Edit avec le concours des Lycéens.

Objectif : rappeler aux jeunes que les règles d'hygiène ne sont pas qu'une simple théorie. D'ici là, un certain nombre de poubelles sera installé dans ce secteur.

Les abords de la ville connaissent également des problèmes de propreté en rai-

son d'un manque de civisme. Là-encore, la commune va organiser avec le soutien des Chasseurs Roussillonnais une journée spécifique de nettoyage.

Les associations et les habitants seront invités, ainsi que les élus, à participer à cet événement. La date de cette journée, qui suivra une opération nationale, sera connue d'ici la fin de l'année. Ce qui n'empêche pas pour le moment d'adopter le réflexe éco-citoyen... ■



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement
et à la circulation

Depuis le début du mandat, les questions liées à l'environnement et au développement durable sont au coeur de nos préoccupations.

En cette fin d'année, le message est clair : stop aux déchets sauvages sur la voie publique. Une prise de conscience collective doit être initiée et c'est pour cela que des actions concrètes seront menées par la commune en ce sens. Mais ces questions sont aussi du ressort de tout à chacun dans son quotidien.

Nous venons aussi d'investir dans une désherbeuse 100% écolo et des véhicules électriques. Là encore, Roussillon montre l'exemple.



► Une désherbeuse pour le service maintenance

L'automne est placée sous le signe du développement durable à Roussillon. Après les deux véhicules 100% électriques livrés mi-octobre (voir page 16), le service maintenance vient de faire l'acquisition d'une désherbeuse écolo. Cet engin est pratiquement électrique, pratiquement puisque l'eau utilisée pour désherber est chauffée par une petite chaudière à fuel. Tout le reste est électrique : motricité, gestion chauffage, pression, niveau, programme...

Le désherbage est réalisé par projection d'eau chaude à 115/120°C sur les mauvaises herbes, et celles-ci sont détruites par choc thermique. L'eau utilisée peut être, soit de l'eau de forage, de récupération ou du réseau. A signaler qu'il n'y a aucun additif. Sur certaines plantes, trente secondes après pulvérisation les feuilles sont «brulées» et commencent à tomber. Il faut tout de même encore une journée pour voir réellement les effets sur la plante.

La première année, il est nécessaire d'effectuer 3 à 4 passages mais les années suivantes selon le retour d'expérience, il suffit de deux passages. Cette machine peut être équipée d'une rampe totalement automatique à l'avant du véhicule et aussi d'un système manuel, genre canne de pulvérisation. Cette machine a été subventionnée en partie par l'agence de l'eau.



Construction d'une salle de réception

Une nouvelle salle de réception va prochainement être mise en chantier à côté du Sémaphore pour compléter les capacités d'accueil des différentes manifestations publiques ou privées organisées dans notre commune.

Son architecture contemporaine a été pensée pour s'intégrer au mieux dans l'environnement du Sémaphore tout en lui imprimant un esprit différent.

Elle pourra accueillir environ 350 personnes en intérieur et pourra s'ouvrir largement, dans les périodes estivales, sur les futurs espaces extérieurs paysagés.

Les parkings correspondants à cette capacité supplémentaire seront aménagés au Sud de cette nouvelle salle qui sera accessible depuis le parvis du Sémaphore.

Les appels d'offres pour sa réalisation ont été lancés depuis quelques mois, et le permis de construire va être délivré en octobre.

Le cout prévisionnel de l'investissement sera de 900 000 € pris en charge par la commune à hauteur de 25% et par l'Etat, la Région et le Département à hauteur de 75%. Le début des travaux est prévu dès le printemps prochain et sa mise en service sera opérationnelle en 2019. ■



► Programme immobilier rue Julian Grimaud

C'est sur un terrain occupé actuellement par une maison individuelle inhabitée à l'angle de la rue Julian Grimaud et de l'Avenue du Lycée, qu'un petit collectif de 19 logements va être construit prochainement par Dauphilogis, bailleur social grenoblois et filiale de l'Opac 38. Ce petit ensemble contemporain sur 3 étages comprendra des T2 et T3, chacun avec terrasse ou rez de jardin, et sera complété par 12 garages fermés et 5 stationnements en sous sol. 12 stationnements supplémentaires en surface compléteront les besoins de cet ensemble clos et sécurisé.

Les abords paysagés donneront un caractère résidentiel à cet ensemble à l'architecture soignée qui contribuera à valoriser l'avenue du Lycée et la rue Julian Grimaud.

Tous les logements seront destinés à de l'accession sociale et seront financés par le bailleur en PSLA (Prêt social location accession). Les travaux sont prévus pour 2018 et les logements livrables en 2019. La proximité immédiate des commodités et les typologies de logements en feront un emplacement idéal pour les jeunes couples ou personnes âgées, et favoriseront ainsi la mixité sociale.

Programme immobilier Olympe de Gouge



Un nouveau programme immobilier de 42 logements, va voir le jour en 2018 Rue Vercruysse au sud du «Clos Ducurtil».

Pour répondre aux besoins de logements locatifs, la commune a vendu à l'Opac 38, le terrain Olympe de Gouges qu'elle possédait, pour construire 2 bâtiments de 21 logements chacun, dont le permis de construire est en cours d'instruction.

Les nombreux échanges avec l'OPAC et le cabinet d'architecture missionné ont permis de soigner particulièrement l'aspect architectural et paysagé de ce

futur programme locatif pour une bonne intégration dans l'environnement et la qualité de vie des futurs occupants.

Tous les logements ont été pensés pour le confort des futurs habitants (ascenseurs, terrasses, rez de jardins, normes handicapés, isolation thermique etc...).

Des T2, T3, et T4 seront ainsi accessibles aux Roussillonnais qui devront s'inscrire auprès du CCAS de Roussillon, pour l'attribution de ces logements dont la mise en chantier est prévue pour mi 2018 et la livraison en 2019. ■



Programme immobilier Avenue du Lycée

Un nouveau programme immobilier sera prochainement réalisé par le bailleur social ADVIVO. Son emplacement de choix en face de la Cité scolaire de l'Edit, avenue du Lycée, et sa conception en front de rue, vont contribuer au développement urbain de Roussillon, et compléteront les obligations communales de réaliser des logements sociaux adaptés aux besoins de tous les Roussillonnais.

Ainsi 38 logements seront construits prochainement, répartis en 2 bâtiments de 21 et 16 logements chacun avec ascenseurs, et bénéficieront de 64 stationnements répartis dans un grand sous sol commun.

Les différentes typologies de logement, T2, T3, T4 permettront aux Roussillonnais éligibles aux logements sociaux de se loger confortablement, quelle que soit leur situation familiale et leurs besoins. Les espaces extérieurs seront paysagers et donneront à l'ensemble un côté résidentiel à ces logements destinés à la location.

Une maison individuelle sera construite à l'arrière de l'opération et aura son accès indépendant à partir de l'Avenue Gabriel Péri. Elle complètera cet ensemble immobilier, et sera destinée à de l'accession sociale à la propriété. Les demandes d'attribution seront à faire auprès du CCAS de Roussillon.



Urbanisme



Michel Mas,
Conseiller municipal
délégué à l'urbanisme

En matière d'Urbanisme, depuis 2014 une dynamique s'est installée pour démarrer le renouveau de Roussillon. Depuis l'approbation du PLU par la municipalité en janvier 2016, les projets urbains se multiplient et vont voir le jour dans les prochains mois.

Les permis de construire de la clinique et de la salle de réception vont bientôt être délivrés et les chantiers vont pouvoir démarrer en 2018.

Nous travaillons aussi pour développer une offre large de logements neufs et adaptés aux besoins des Roussillonnais. Après le programme des Arnaudes sur le quartier des 4 Meilles, livré fin 2016 (50 logements sociaux en accession et location + 22 lots à bâtir) de nouveaux programmes immobiliers vont voir le jour en 2018 : Ce sont en effet plus d'une centaine de logements destinés à la location et l'accession à la propriété, qui vont être construits prochainement à Roussillon. Les permis de construire de ces opérations sont tous en cours d'instruction.

Par ailleurs, l'étude de requalification du Bourg Historique autour de la Clinique et de la Grande Rue, est lancée, avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et des Bâtiments de France, et permettra à terme sa renaissance.

Nous sommes mobilisés pour faire de Roussillon une ville du 21^{ème} siècle où il fera bon vivre.



Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux

C'était une promesse de campagne : rouler en véhicule propre. Le respect de l'environnement étant une préoccupation majeure pour notre ville, nous nous sommes tournés vers ce moyen de locomotion.

D'ores et déjà deux véhicules électriques sont venus remplacer d'anciens véhicules, ceci associé à la borne de recharge du SEDI, Roussillon roule propre.

Il est à parier que d'autres modes doux verront le jour sur notre ville dans les années qui suivent.

Roussillon roule propre



La commune vient de faire l'acquisition de deux véhicules électriques. Une première qui en annonce d'autres.

Un premier véhicule électrique a été livré au service maintenance mi-octobre. Et depuis début octobre, il est possible de l'apercevoir dans les rues de notre ville. Celui-ci a été mis à la disposition du service maintenance. Un second véhicule sera mis en circulation dans les prochaines semaines.

Pour remplacer nos véhicules anciens, la municipalité a opté pour la solution électrique, plus économique mais surtout plus respectueuse de l'environnement. Ces véhicules ont une autonomie d'environ 150 km et sont rechargeables par une simple prise. Par ailleurs, ces véhicules ont un impact financier nul sur nos contribuables puisqu'ils sont payés pour une

très large partie par des annonceurs dont le soutien dans ce cadre est à souligner. Leur contribution permet de rendre Roussillon encore plus propre.

D'autre part, commencé en 2015, et étalé sur 6 ans, le programme des ad'Ap continue. Cette année était consacrée à la signalétique.

Comme évoqué dans l'Edit'orial n°10, nous avons donc mis en place, par exemple, deux rampes d'accès Personne à mobilité Réduite (PMR) à l'école Langevin, et aussi le cheminement pour les personnes malvoyantes.

Ces réalisations se situent devant l'école Langevin entre les places handicapées et les entrées de l'école ou encore devant le gymnase Baquet. ■



► Borne de recharge place de la république

Une borne de recharge de véhicules électriques a été implantée place de la République. Cet endroit a été choisi pour sa proximité avec la nationale 7 mais aussi pour les commodités nécessaires à une telle implantation, telle que place PMR, alimentation électrique...

Cette borne a été mise en place en collaboration avec le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) et la CCPR qui a pris à sa charge la part communale inhérente à une telle implantation. Cette borne permet de recharger deux véhicules simultanément. Elle sera aussi référencée dans la carte des bornes de recharge pour véhicules électriques lors de sa mise à jour.

La semaine de 4 jours adoptée et approuvée



Quelques semaines après la rentrée, le retour à la semaine de 4 jours fait l'unanimité chez les parents comme chez les enseignants.

Comme plus d'un tiers des communes françaises, la ville de Roussillon a opté, fin juin, pour le retour de la semaine de quatre jours pour les écoles maternelles et primaires. Ces désormais nouveaux rythmes scolaires sont entrés en vigueur dès cette rentrée 2017.

Concrètement, cette mesure permet aux enfants de ne pas aller à l'école le mercredi. Outre ce temps de repos hebdomadaire supplémentaire, la commune de Roussillon a décidé d'aménager les horaires de rentrée et de sortie des élèves :

- 8h45/11h45 le matin.
- 13h35/16h35 l'après-midi.

Ces nouveaux temps scolaires, tout juste en vigueur, reçoivent d'ores et déjà un bon accueil autant de la part du corps enseignant

que des parents d'élèves qui louent le bénéfice pour les enfants d'une telle mesure. Sur le temps scolaire comme sur le temps extra-scolaire.

Résultat, on peut déjà souligner que l'attention des enfants en classe est de meilleure qualité et leur fatigue moindre. De plus, le mercredi libre permet aux enfants qui le désirent de profiter pleinement de cette journée pour pratiquer de manière optimale toutes activités sportives ou culturelles de leur choix et de créer avec leur famille (grands-parents...) et leurs amis.

Une première réunion entre les établissements, les parents et la ville de Roussillon aura lieu dans le courant du mois de décembre afin de faire le bilan du premier trimestre. ■



Vie scolaire



Marie-Thérèse Lambert
adjointe au cadre de vie
et à la vie scolaire

Ce passage à la semaine de quatre jours s'avère être une excellente chose. Il répond non seulement aux attentes des familles mais respecte également le rythme biologique des enfants.

Ce gain de temps de repos possède aussi la vertu de permettre aux familles de créer ou de recréer des liens forts en pratiquant des activités communes.

En somme, sur tous les points, on ne peut que se féliciter de ce changement de rythmes scolaires.





Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale
et au logement

Le repas des aînés est un moment de convivialité intense pour les personnes âgées et la municipalité. Chaque année, nous y consacrons toute notre énergie avec force et enthousiasme.

Pour que cette journée demeure festive et joyeuse, nous apportons chaque année des améliorations. Cette fois, nous faisons venir un magicien qui saura sans nul doute apporter une touche originale à cet instant qui nous est cher.

Notre seul et unique objectif est d'apporter aux quelques trois cents personnes présentes du bonheur. Un bonheur partagé.

Un repas des aînés toujours attendu



Pour cette traditionnelle réception, qui aura lieu le 4 novembre au gymnase Baquet, près de 300 personnes sont attendues pour une journée festive.

Avec l'année qui touche à sa fin, l'heure des festivités arrive. Et ce sont les «anciens» qui ouvrent le bal des réjouissances avec le traditionnel repas des aînés. Celui-ci aura lieu le 4 novembre au gymnase Baquet de 11h45 à 18h.

Ce repas des aînés s'adresse aux personnes âgées de plus de 71 ans sachant que les conjoints sont invités gratuitement même s'ils n'ont pas l'âge. Cet événement, très attendu, draine en moyenne 300 personnes. Cette année ne devrait pas déroger à la règle.

Pour cette édition 2017, l'animation sera assurée par la compagnie «Musical Comédie», originaire d'Estrablin, et par un jeune magicien Anthony Estrovan.

La troupe cabaret propose environ une heure et demie de spectacles en deux fois, le magicien environ 30 minutes. Après la fin du repas, un moment de danse est proposé pour terminer la journée.

A savoir :

- La liste des invités est établie grâce aux listes électorales ; toutefois les personnes âgées n'ayant pas reçu leur invitation, et nées avant 1946 peuvent se présenter au CCAS pour s'inscrire.

- Courant juillet les personnes ont fait le choix entre le repas ou le colis de fin d'année

- Les doyens présents (+ 90 ans) seront célébrés en début de réception par un colis remis par les élus. ■



4^{ème} Forum Santé

Cette édition qui avait pour thématique le harcèlement a réuni près de 200 personnes le vendredi 6 octobre au Sémaphore.



Béatrice Krekdjian,
adjoindte à la santé,
aux personnes âgées
et au handicap

Ce quatrième Forum Santé, qui avait pour thème le harcèlement, a rencontré un vif succès. Globalement, près de 200 personnes sont venues suivre les conférences du matin et visiter les 25 professionnels tenant des stands d'informations au Sémaphore.

Cette édition démontre que notre action dans le domaine de la santé doit demeurer une préoccupation majeure à l'avenir. Si le but a été atteint, nous devons poursuivre notre effort en ce sens.

Organiser un Forum Santé figurait dans notre promesse de campagne. Nous la tenons.



Véronique Mas
adjointe au sport, à la jeunesse
et à la communication

C'est la rentrée sportive, le temps des rencontres et des échanges avec les représentants des clubs, échanges importants pour partager nos idées et nos volontés, échanges constructifs en accueillant chaque année de nouvelles associations.

Notre but est de faire évoluer cette politique sportive avec toujours plus de cohérence vis-à-vis des attentes des sportifs, des dirigeants et des bénévoles, pour offrir aux Roussillonnais un large panel d'activités pour tous les âges.

C'est la rentrée sportiveQuelle que soit l'activité physique pratiquée, elle permet d'apporter un réel bien être, source d'équilibre et de santé.

Les terrains de tennis font peau neuve



La construction des deux courts de tennis extérieurs a débuté début septembre avec une fin estimée des travaux début novembre 2017.

Leur revêtement est en résine synthétique, ce qui présente de nombreux avantages liés à leur praticité avec notamment

une adhérence parfaite, même en cas de pluie. L'accès aux courts se fera le long de l'autoroute depuis le club house ou depuis le gymnase.

Des dossiers de subvention ont été déposés à l'Etat, la région, le département et la ligue.

Rhodia judo, c'est la reprise !



Depuis le 5 septembre, le nouveau club de judo du Rhodia club a repris ses activités au Dojo Loïc Lafont – A ce jour, plus de 100 adhérents travaillent avec LAURENT Heindrick l'entraîneur.

Les cours ont lieu les mardi - jeudi - vendredi de 18 h à 20 h 30 et le mercredi de 16 h à 20 h 30.



▶ Jeunesse : les jeunes préparent une 3^{ème} fresque

Après la fresque sous le pont au début de l'avenue Jean-Jaurès (voir photo ci-contre), une deuxième à l'école St Jacques, le secteur jeunesse s'apprête à se lancer dans la réalisation d'une troisième fresque murale. Cette dernière sera située dans le quartier de la clinique sur le mur extérieur d'une habitante de Roussillon. Et comme cette roussillonnaise est la descendante d'un père et d'un grand-père potier, l'œuvre aura pour thème la poterie. Cinq jeunes, âgés de 15 à 18 ans, seront de la partie... La fresque devrait être visible d'ici la fin de l'année.



Faustine Vincent la Pixie de la reliure...

Elle est la relieur de la Grande Rue. Du haut de ses 25 ans, Faustine Vincent redonne vie à de vieux ouvrages et en crée d'autres de toutes pièces. Une artiste..., une Fée a pris royaume à Roussillon...

Une pixie... Tout le monde ou presque connaît le terme. Sans pour autant en mesurer parfaitement le sens et l'origine précis. Simplement, Pixie est un mot celtique qui désigne «un petit lutin farceur». Ce petit être malicieux et espiègle à souhait, fait d'ailleurs depuis des décennies, le bonheur des auteurs et des romanciers. De la Fée clochette de Peter Pan, aux créatures étranges proches des X-Men de l'univers Marvel, sans oublier, plus récemment, leur apparition dans la saga de Harry Potter, désormais devenu le plus célèbre des sorciers...les pixies sont là, partout, habitant notre imaginaire et le transfigurant.

Transfigurer. C'est le quotidien de Faustine Vincent qui égrène son temps à redonner vie à des ouvrages d'un autre temps. La relieur «Et non la relieuse, comme elle aime à le souligner l'œil rieur, car une relieuse est une machine», savoure son bonheur chaque ins-

tant». J'ai toujours été attirée par les choses manuelles et artistiques, précise Faustine Vincent en préambule, enfant, j'ai pratiqué la danse, la musique, puis le théâtre à l'adolescence. Je savais au fond de moi, que je finirai par exercer un métier qui me ressemble». Après un Bac L en poche, et un diplôme d'histoire de l'art décroché à l'université Lyon II, elle s'engage naturellement dans cette quête de sens. Après quelques recherches, celle qui avoue n'avoir jamais joué à un jeu vidéo et qui s'estime déconnectée d'un monde dominé par Facebook, Youtube et le numérique en général, déniche la reliure. C'est une révélation. Certaine de son choix, elle quitte Roussillon pour suivre une formation ad hoc à Forcalquier dans les Alpes de Haute-Provence. Elle y fera ses gammes deux ans

durant avec au passage un stage de quelques mois à Montréal chez l'une des maîtresses de cet art.

Son école terminée, elle décide de revenir à Roussillon. «Ici, c'est chez moi, je voulais y revenir d'autant que j'estime que lorsque l'on exerce un métier d'art comme le mien, il est nécessaire de le pratiquer dans un cadre historique». L'installation de son atelier au 15 Grande Rue s'inscrit comme une évidence.

Son atelier est féérique. A son image. Cahiers

d'écriture, blocs à dessin, albums photos...- toutes des pièces uniques nécessitant parfois jusqu'à 15 heures de travail - se chevauchent et s'entrelacent dans une divine harmonie bien loin du temps moderne dépourvu, parfois, souvent, de charme et de sentiment... ■

**Jusqu'à 15 heures
de travail pour
créer une pièce**

La Pixie de la Reliure :

- Restauration de livres en tout genre (romans, BD, livres scolaires etc...)
- Création cahiers d'écritures
- Créations cahier à dessin
- Création d'album photos
- Ateliers d'initiation (enfant-adultes par groupes de 6 maximum)
- Participation aux Journées du Patrimoine.





Marie-Hélène Vincent
adjointe à la culture, au patrimoine
et aux animations de la Ville

En matière culturelle, la municipalité a pris son rythme de croisière. Nous proposons désormais une programmation propre à notre ville avec des concerts divers (voir liste ci-contre), des spectacles humoristiques et au moins une pièce de théâtre par saison.

Nous développons aussi les concerts de musique classique en salle Serlio en étroite collaboration avec l'association de l'Édit. Notre objectif est de proposer aux Roussillonnais un vaste panel accessible à chacun. Le tout à des tarifs très attractifs. Il n'est de culture sans partage.

Demandez le programme !

Depuis trois ans, la commune met en place sa propre programmation culturelle. Retour en images, ci-dessous sur les grands moments made in Roussillon...

Quatuor Akilone
SCHUBERT - Quartetsatz ♦ MOZART - KV 387 en Sol Majeur ♦ BEETHOVEN - op 59 n°2

Salle Sebastiano Serlio
au Château de Roussillon
Vendredi 12 février 2016 / 20h



Tarif : 8€
Renseignements et réservations :
Accueil de la mairie de Roussillon
Tél. : 04 74 29 01 00.

Didier

GUSTIN

Est inimitable



5 mars 2016 | 20h30 | Sémaphore à Roussillon
Billetterie : accueil de la mairie 4 place de l'Édit, 38150 Roussillon
Renseignements : 04 74 29 01 00. Prix : 15 €

MARION GAME JEAN PIERRE CASTALDI



LES COMÉDIES DE JEAN FRANÇOIS
MISE EN SCÈNE DE DIDIER BENGIGLIETTI

Les frais de la Princesse

SAMEDI 22 OCTOBRE À 20H30
AU SÉMAPHORE À ROUSSILLON

BILLETTERIE : MAIRIE DE ROUSSILLON, 4, PLACE DE L'ÉDIT, 04 74 29 01 00
HORAIRES D'OUVERTURE : DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H LE SAMEDI DE 9H À 12H
PRIX : 22 €

La Ville de Roussillon vous propose :

Concert

Quatuor Hanson

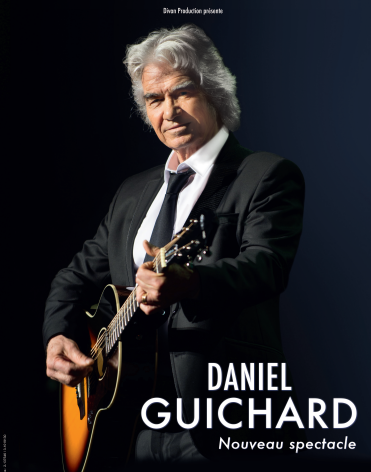
musique classique

Samedi 12 novembre à 20h
Salle Sebastiano Serlio



Renseignements et réservations :
Accueil de la mairie de Roussillon
4, place de l'Édit, 38150 Roussillon
Tél. : 04 74 29 01 00.
Tarif : 8€

Denis Prod'homme présente



DANIEL GUICHARD
Nouveau spectacle

Vendredi 31 mars 2017 à 20h30
au Sémaphore à Roussillon

Billetterie :
mairie de Roussillon, 4 place de l'Édit
Tél. : 04 74 29 01 00
Tarif : 25 €

La Ville de Roussillon présente la

Tête de l'Édit

Samedi 5 août 2017
au Château de Roussillon



• Inauguration du sentier historique GR 422
"Sur les pas de Charles Vêt, allié de Moïse"
- Randon n°1 de 17 km : de 7h à 10h, départ du château en car toutes les heures
- Randon n°2 de 8 km : de 9h à 11h, départ du château en car toutes les demi-heures
(sauf sur inscription auprès des Mairies roussillonnaises)
• 14h30 - 16h30 : balade contée sur les pas de Catherine de Médicis et Charles IX, départ du château, suivi par inscription auprès des Mairies roussillonnaises
• 17h : visites guidées du château par l'Office de Tourisme.
• 18h15 à 18h45 : spectacle équestre par la C^e Capelle sur la place du Château.
• 19h : cocktail musical dans la cour d'honneur du château.
• 19h45 : repas sur inscription dans la cour du château.
• 22h : spectacle équestre nocturne par la C^e Capelle sur la place du Château, 0 euro

Renseignements et billetterie : mairie de Roussillon 04 74 29 01 00

La Ville de Roussillon vous propose

Concert

Irish Kind Of

Musique celtique



21 octobre 2017 - 20h30
au Sémaphore

Billetterie :
accueil de la mairie
4, place de l'Édit
04 74 29 01 00
Prix : 10 €



Après avoir quitté Lyon le 9 juillet 1564 en raison de la peste, Catherine de Médicis et Charles IX, accompagnés de leur cour, font halte au Château de Roussillon le 17 juillet. Une escale improvisée qui donnera naissance à l'Édit de Roussillon...

On ne sait pas dans quelle partie du château et dans quelles chambres se sont installés le roi et la reine. Le séjour du roi à Roussillon se prolongeait *«n'ayant peu retourner à Lyon pour n'estre encore ladicte ville si saine que nous le désirons»*, dans un cadre agréable où alternaient les fêtes *«ne laissons pas pour cella de faire bonne chère à nos amys»*, *«je suis icy à festoyer mes oncles messieurs de savoye et Ferrare, où je n'oublie aucune chose pour leur faire recevoir du plaisir»* et les séances de travail : *«cependant nous composons et pacifions doucement icy les affaires du Languedoc, daulphiné et Prouvence»*.

Ainsi le 9 août 1564, le roi décide de modifier certains articles d'un édit qu'il avait promulgué juste avant d'entreprendre le grand voyage en janvier 1564. Cet édit se composait de 39 articles concernant le fonctionnement de la justice. On y trouvait entre autres : un article imposant l'emploi du français pour la rédaction des actes des parlements, faisant obligation d'utiliser le français à la place du latin pour les actes publics, mais surtout un article instaurant le premier janvier comme commencement de l'année dans le royaume de France : XXXIX : *Voulons et ordonnons qu'en tous actes, registres, instruments, contracts, ordonnances, edicts, lettres tant patentes que missives et tout escriture privée l'année commence doresnavant et soit comptée du premier jour de ce mois de janvier*. Avant cet édit, la nouvelle année, suivant les provinces et les villes, commençait à une date variable, qui pouvait correspondre, soit à une fête religieuse fixe, par exemple :

- Jour de l'annonciation ou de l'incarnation ou 25 mars.
Ainsi à Vienne (38) et à Roussillon, l'année commençait le 25 mars.

- soit à une fête religieuse mobile : Pâques. C'est le style de Pâques : l'année avait donc une durée variable débutant entre le 22 mars et le 25 avril.

Mais les parlements, refusèrent de publier et d'enregistrer l'édit donné à Paris, obligeant le roi à faire des modifications à certains articles. *«Auparavant que procéder à la publication duquel, aucune de nos cours de parlement, spécialement nostre Cour de Parlement de Paris, nous auroient sur aucuns articles d'iceluy fait par leurs députez certaines remonstrances»*. Le roi Charles IX accepte de modifier le texte des articles incriminés par les parlementaires, il fait modifier les articles 1, 2, 3, 4, 5 et 29 *«car tel est nostre plaisir; nonobstant nostre edict cy-attaché : donné à paris au mois de janvier dernier. Donné à Roussillon, le neuviesme aoust 1564, de nostre règne le quatriesme, signé par le roy en son conseil»*.

L'ensemble : *«edict et ordonnance du roy, pour le bien et reiglement de la justice et police de son royaume»* et les modifications faites dans *«la déclaration sur quelques articles d'iceluy donné à Roussillon»* forme l'ordonnance de Roussillon, acceptée et enregistrée par le parlement de Paris en décembre 1564.

Mais l'édit de Paris modifié par l'ordonnance de Roussillon devint par la coutume *«l'édit de Roussillon»*. ■

D^r Mazouyes Georges
«Roussillon-Évocations» 1990-2017

Vos élus s'expriment

Un acte de résistance

Un coup d'arrêt brusque et solennel vient d'être donné à l'omnipotence présidentielle et aux errements de nos députés novices. Le Sénat conforte son rôle d'arbitre et de médiateur entre une politique gouvernementale anti-territoriale et des collectivités confrontées au diktat «Jupitérien».

Les grands électeurs (conseillers municipaux, départementaux et régionaux entre autres) qui sont eux-mêmes issus du suffrage universel direct en décidant de ne pas conforter l'arbitraire présidentiel ont voté résolument pour une assemblée de droite et ont refusé ainsi de participer au démembrement des institutions locales (mairies) et départementales (conseils départementaux).

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M.-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, G. Boussard, M. Mas,

C'est un excellent exemple de démocratie républicaine «à la Française». Qu'on se le dise, la France ne se gouverne pas à la hussarde, la France ne se pétrit pas à la seule volonté d'un homme ou d'un parti, la France ne se résigne pas à l'autorité sans résister.

En un mot, comme vous l'avez si bien dit monsieur le Président lors de votre intervention au Congrès de Versailles le 3 juillet dernier, «la France ne se réforme pas». Ce que vous auriez pu ajouter dans votre longue intervention, c'est «sans un minimum de concertation».

Ce qui s'est passé lors de ces élections Sénatoriales est un simple coup de semonce. Faisons en sorte qu'il ne se transforme pas, en raison de l'inconséquence des deux parties aux extrémités de l'éventail politique, en un coup d'état civil.

H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, G. Petinataud, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.M Bourgeois.

Au secours Secours Populaire, rentrée !

Cet été, discrètement, le maire n'a pas renouvelé la convention d'occupation du Foyer Barbusse au Secours Populaire, présent depuis de nombreuses années. Prétextes officiels : conditions de sécurité et compétence de la Communauté de Communes ! Paravents bien pratiques pour régler ses comptes avec le milieu associatif.

Une population très modeste trouvant soutien auprès du Secours Populaire (aide alimentaire, soutien scolaire) est ainsi rejetée. Le maire se disant proche du monde associatif, diminue les subventions, trie les aides.

La rentrée des classes a eu lieu. La visite des écoles par les élus, à la rentrée, permet accueil des enseignants, réception des travaux d'été. Le maire l'a supprimée. Supprimer, ne rien faire, maîtres mots de cette équipe municipale ? A vous de voir.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

Quelle rentrée !

L'abolition par le gouvernement des acquis est une régression sociale : droit du travail-aide aux logements-augmentation de la CSG pour les retraités-suppression des emplois aidés, rentrée plus cher pour nos enfants...

EGALITE FRATERNITE inscrits au fronton de nos mairies n'existent plus, les plus riches veulent et ont tout (baisse de l'I.S.F). Ici, le maire menace d'expulser le Secours Populaire du foyer Henri Barbusse laissant les Roussillonnais sans ressources dans le désarroi.

Nous avons demandé, en conseil, la reconstruction, avec la CCPR, de ce foyer, indispensable à la population, assurant ainsi le maintien dans les lieux de cette association.

A vous de juger- la justice est où ?

Il nous reste plus que la LIBERTE de lutter pour pouvoir tout simplement vivre !

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot.



Une boucherie ouvre dans la Grande Rue

Ce nouveau commerce sera tenu par Cyrille Bono, boucher depuis près de 20 ans.

La Grande Rue continue sa mue. Après l'installation d'une relieuse, il y a un an, c'est une boucherie qui va ouvrir ses portes dans cette artère névralgique de la commune. Cette nouvelle enseigne, située au 39, sera tenue par Cyrille Bono, boucher depuis près de 20 ans. L'ouverture de la boutique est prévue dans la première quinzaine du mois de novembre.

Le projet de Cyrille Bono est ambitieux : «Je ne vais offrir aux Roussillonnais que des produits de grandes qualités globalement issus de circuits courts».

Outre, le métier de boucher, au sens propre du terme, Cyrille Bono proposera également des plats cuisinés. «Cette option est pour moi très importante. Cette partie traiteur va, je l'espère, plaire à une clientèle en attente de qualité au quotidien», souligne le futur commerçant de la Grande Rue.

L'arrivée de cette boucherie dans la Grande Rue va contribuer au nouvel essor de Roussillon le haut dont le visage va considérablement évoluer dans les prochaines années avec de nouveaux programmes immobiliers et la reconstruction de la clinique des Côtes du Rhône. ■



Gérard Boussard
Conseiller municipal délégué à l'emploi

La création de cette boucherie est une excellente nouvelle à plus d'un titre. On ne peut tout d'abord que se réjouir pour les habitants du haut de Roussillon qui vont ainsi retrouver un commerce de proximité d'une grande utilité au quotidien.

Deuxièmement, cette nouvelle enseigne va, nous l'espérons vivement, contribuer à attirer d'autres initiatives dans la Grande Rue. Une Grande Rue qui ne l'oublions pas fait partie de nos priorités.

Alors, oui, réjouissons - nous de cette création de commerce mais poursuivons nos efforts.

La vie de Châteaux en Isère...



chateau de Virieu ©FPattou - Isère Mag

La France connaît, entre autres, les Châteaux de la Loire. Elle va désormais devoir reconnaître ceux de l'Isère. Somme toute humilité bien gardée. L'association Châteaux Alpes Isère est née cet été du mariage de cinq bastilles du département : le château de Barbarin, le château de Sassenage, le château du Touvet, le château de Virieu et le château de Roussillon.

Cette association a pour principal objectif de promouvoir l'offre touristique, en partenariat avec Isère Tourisme (l'organisme de promotion du Département de l'Isère), en menant des actions collectives. Pour réussir son pari, l'association peut s'appuyer sur quatre ans d'expérience et notamment sur «les visites enchantées» : Ces visites ludiques - en présence d'un guide costumé suivies d'un goûter - ouvertes principalement aux familles ont attiré près de neuf milles personnes depuis 2013. D'autres manifestations et événements sont aujourd'hui à l'étude.

Pour Isabelle Quinsonas, présidente de l'association et propriétaire du château du Touvet, l'idée est «dans le futur de franchir un cap et de devenir un acteur économique du département. En unissant nos forces et nos atouts, nous espérons aussi que d'autres châteaux vont rejoindre l'aventure». Pour Gérard Boussard, conseiller municipal délégué de Roussillon qui représente la commune au sein de l'association, «nous n'avons pas hésité à rejoindre cette union car nous estimons que nous devons absolument capitaliser sur notre patrimoine. Le château de Roussillon a toute sa place dans une telle optique collective. Et nous sommes bien décidés à être acteur dans un tel projet». Le futur programme des réjouissances est attendu pour le printemps prochain.

Vos animations à Roussillon

 **Pôle emploi : Forum nucléaire**
Mardi 7 novembre
au Sémaphore

 **Concert Chansons françaises**
Vendredi 10 novembre à 20h30
et dimanche 12 novembre à 15h30
au Sémaphore



 **Concert Laurent Blanchard**
Samedi 18 novembre à 20h30
au Sémaphore



 **Vide grenier Tennis Club roussillonnais**
Dimanche 19 novembre à partir de 7h
dans le court couvert du tennis club
rue Anatole France


 **Cérémonie officielle du 11 novembre**
Samedi 11 novembre à 10h - place de l'Édit



 **Salon des vins**
Samedi 25 novembre
et dimanche 26 novembre
au Sémaphore

 **Soirée italienne**
Association Roussillon Jumelage
Samedi 2 décembre à partir de 19h30
au Sémaphore.

en présence d'une délégation de Varazze, notre futur partenaire. Cette soirée est une étape importante en vue du projet de jumelage entre Varazze et Roussillon. Un rapprochement officiel pourrait intervenir au printemps prochain.

 **Club cyclo : journée familiale (VTT/marche)**
Samedi 11 novembre à 12h
au Château de Roussillon



Fête Halloween en couleurs ...



Petit artiste, colorie vite ce joli dessin et tu auras peut-être la chance de gagner une boîte de crayons de couleur...
N'oublie pas de noter ton nom, prénom et adresse au dos de ton dessin.



I Love

Roussillon

